

4140918/03

Dossiers agents blas

ES et HS par faits de guerre

---

DS.

Noisy-le-sec, le 31 juillet 1946.

N° MLI-BAF-10/1180

Dossier Accident H.S  
GUERLOT  
(7 pièces)

Monsieur le Chef du Service du Matériel et  
de la Traction (Division G)

Ci-joint, dossier de l'accident hors service sur-  
venu le 3-9-1944, au peintre GUERLOT Edouard, par sui-  
te de fait de guerre.

L'intéressé, occupé à l'Entretien de La Varenne à  
cette époque, a été muté comme Garçon de Bureau, à la  
Division du Service Général M.T, le 1-7-1945.

Le Chef du 1<sup>er</sup> Arrondissement  
du Matériel,  
Le Chef de Bureau.

*Signé: Richard*

RE

Noisy-le-Sec, le 26 Novembre 1945

N° 277 RB/I9

Accident HS  
GUERLOT

Monsieur le Chef du Service Matériel  
et Traction (Division G)

Suite à ma lettre N° 257 RB/I9 du 13 Novembre 1945.

Ci-joint le dossier de l'accident dont a été victime  
le 3/9/1944, GUERLOT, Edouard, Peintre à l'Entretien de LA  
VARENNE, muté à votre service depuis le 1/7/45.

Le Chef du 1er Arrondissement  
du Matériel,

Signé: Richard

Noisy-le-Sec, le 13 Novembre 1945

N° 257 RB/19

Monsieur le Chef du Service du Matériel  
et de la Traction (Division G)

Je vous serais obligé, de vouloir bien me retourner, après signature par le garçon de bureau GUERLOT, Edouard, de votre Division, la quittance subrogatoire ci-jointe.

L'intéressé a été blessé ES par faits de guerre le 3/9/44, alors qu'il était peintre à l'Entretien de LA VARENNE. Nous constituons le dossier de recours contre tiers, et vous en transmettrons le double, dès qu'il aura été adressé au Sec du contentieux.

Je vous demanderai de me faire parvenir, pour être joints au dossier, les bulletins de visite se rapportant à l'exemption de service du 3/9 au 7/11/44

Le Chef du 1er Arrondissement  
du Matériel,

Signé: Richard

4366/19.

Retourné à Monsieur le Chef du Service Matériel et Traction  
Division G.  
Noisy-le-Sec le 21 Novembre 45

Signé: Richard

Noisy ~~XXXX~~ le 23 Novembre 1945

Monsieur le Chef du 1er Arrondissement du Matériel  
~~Le Chef du Service~~

à Monsieur le Chef du Service Commun du Contentieux

M<sup>(1)</sup> ~~GUERLOT, Edouard, Peintre, EN. de LA VARENNE (1)~~

a été blessé le ~~3 HS le 3~~ 3 Septembre 1944 par faits de guerre

Dans le but de vous permettre de poursuivre la réparation du préjudice subi de ce fait par la Région de l'Est, j'ai l'honneur de vous transmettre le dossier relatif à cette accident, et notamment le relevé, en double exemplaire, des diverses sommes dont le remboursement peut être réclamé.

L'intéressé nous ayant fait connaître qu'il désirait que la Région de l'Est  
(2) poursuive en son nom le recouvrement de ses propres débours, le relevé ci-joint indique, en outre, le montant de ceux-ci.

Ce dossier est transmis en vue de l'inscription à un compte  
d'attente "Dommages de guerre" des sommes à récupérer.

~~Le Chef du Service~~

P.J.

- 1 rapport de blessure mod. PX 39
- 2 états mod. PX 51
- 1 relevé des frais du Sce Médical
- 1 bulletin de visite mod. L IO P 1
- 1 quittance subrogatoire mod..PK 49

Le Chef du 1er Arrondissement  
du Matériel,

RICHARD

41 Mute' à la Division du Service Général, Matériel,  
et Traction, le 1-7-45.

(1) Nom, prénom, grade et résidence.

(2) Paragraphe à rayer si l'agent ne désire pas contier à la Région le soin de poursuivre le remboursement de ses propres débours.

*Accident # 3 par faute  
de guerre*

# ACCIDENT

survenu à un Agent par la faute d'un tiers

## Évaluation des conséquences financières de l'accident

Accident survenu le 3 Septembre 1944  
à M<sup>(1)</sup> GUERLOT Edouard, Peintre commissionné, Ent. de la Varenne  
L'agent a interrompu son service le 3 Septembre 1944  
et l'a repris le 8 Novembre 1944

### Soins médicaux

Nom du Médecin Dr. Verut à Charly-sur-Marne (non SNCF) soins gratuits  
Bigot à Le Ferté-s. Jouarre (SNCF)  
Diagnostic Plaie par balle, gros orteil gauche  
Dates des consultations 3 Sept.; Dr. Verut (non S.N.C.F.)  
5 consultations Dr. Bigot (SNCF)  
Dates des visites à domicile 5 et 10 Septembre, Dr. Verut

Lieu du domicile de l'agent Hotel Varlin, 25 Rue Eugène Varlin  
Paris 10<sup>e</sup>

### Soins pharmaceutiques

Nom du pharmacien Mr. Quentin à Saacy s. Marne (non agréé)  
Date des ordonnances 3-5-10 septembre 1944 - délivrées gratuitement

### Transport en ambulance (ou autre moyen de locomotion)

3-9-44 par voiture militaire (aller et retour) gratuit

### Hospitalisation

Hôpital ou clinique } Séjour 1 Entrée 3-9-44 Sortie 3-9-44

### Soins reçus en dehors du séjour

Pansements <sup>(2)</sup> 10 par infirmière militaire  
Piqûres <sup>(2)</sup> \_\_\_\_\_  
Radiographies <sup>(2)</sup> \_\_\_\_\_  
Consultations <sup>(2)</sup> \_\_\_\_\_

P.-S. — Toutes les indications du recto de ce feuillet sont à compléter par le Chef d'établissement.

(1) Nom, prénoms, grade et résidence.

(2) Nombre.

Sommes à réclamer et à faire porter :

A) Au crédit du Service d..... (1)

les sommes versées à l'agent pendant son indisponibilité au titre des éléments ci-contre :

Traitement . . . . .	3516
Prime représentative de logement <sup>frais d'année</sup>	510
Indemnité fixe . . . . .	3431
Allocations pour charges de famille	_____
<b>Total . . . . .</b>	<b>7457</b>

B) Au crédit du Service médical : (2)

Frais médicaux . . . . . 50<sup>+</sup>

C) Au crédit de la Caisse de Prévoyance de la S.N.C.F. :

Frais pharmaceutiques . . . . .	_____
Frais d'ambulance . . . . .	_____
Frais d'hospitalisation . . . . .	_____
<b>Total . . . . .</b>	<b>_____</b>

TOTAL DES SOMMES A RÉCLAMER PAR LA SOCIÉTÉ NATIONALE . . . . .

D) Au Crédit de la Victime :

a) les gains non réalisés pendant la durée de l'exemption au titre de : (1)

Traitement . . . . .	55
Primes représentatives de logement	_____
Primes diverses . . . . .	407
Indemnité fixe . . . . .	33
Allocations pour charges de famille	_____

**Total . . . . . 495**

b) autres réclama-tions (3)

_____	_____
_____	_____

**Total . . . . .**

TOTAL DES RÉCLAMATIONS DE LA VICTIME . . . . .

(1) A compléter par l'Etablissement comptable (pour la Voie et Bâtiments, par l'Arrondissement)  
 (2) A compléter par le Service Médical.  
 (3) A compléter par le Chef d'Etablissement, si l'agent a demandé à la Société Nationale de défendre ses intérêts.

# RAPPORT DE BLESSURE ( en ou hors )

Service

## ÉTAT-CIVIL DU BLESSÉ

Nom et prénoms : **GUERLOT Edouard, Georges, Henri**  
 Grade : **Peintre commissionné**  
 Résidence d'emploi : **Entretien de La Varenne**  
 Adresse : **PARIS (2<sup>e</sup>) 61 Rue des Petits Champs**  
 Date de naissance : **7.10.1909**  
 Date d'entrée au Chemin de fer : **5.10.1936**  
 Situation de famille : **Marié**

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR L'ACCIDENT

Lieu exact : **Vendrest (Seine et Marne) Ferme des Manillons**

L'accident s'est produit le **3 Septembre 1934** à **15** heures **min.**  
a été porté à la connaissance du dirigeant le **16.11 1934** à **heure min.**

Nature et gravité de la blessure : **Plaie par balle gros orteil gauche**

Noms, prénoms, emplois, adresses des témoins

Les témoins ont-ils vu l'accident se produire ?  
Dans la négative, indiquer les jour, heure et circonstance dans lesquelles l'accident a été porté à leur connaissance :

Le blessé a-t-il continué son travail ?

## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Si le blessé a cessé son travail, date et heure de la cessation :

Nature et importance de l'incapacité prévue

Déclaration faite à la Mairie de le 193

par M. (avec ou sans) réserves.

Le certificat a-t-il été déposé ? (date)

Si l'accident comportait l'obligation d'un tel avis, indiquer la date de l'avis donné à l'Inspecteur du Contrôle :  
à l'Autorité Judiciaire :  
à l'Ingénieur des Mines :

## RECIT DE L'ACCIDENT

Faisant partie d'un groupe de F.F.I. GUERLOT se tenait derrière plusieurs prisonniers allemands qui étaient fouillés par des soldats américains.

Trois coups de revolver partirent en arrière d'un officier allemand au moment où ce dernier retirait son arme de son étui et une des balles atteignit GUERLOT au pied gauche

(1) Timbre de la Gare, Section d'Atelier ou Groupe, Canton, etc...

L'Inspecteur de 2<sup>e</sup> Cl. des S. A. **gauche**  
Chef de l'Entretien  
Signé : AUBLIN



RE.

BUREAU DU PERSONNEL
COMMUNICATION
N° 99462A3
du 16-11-45
TRANSMIS

P Entrée NS  
No 4334

à Monsieur le Chef du Service du Matériel et de la Traction (Division G)

en le priant de vouloir bien nous envoyer les relevés mod. PX51 concernant BUTEAU, Gaston, OMTE de l'EN. de la Varenne, qui lui ont été transmis par le Service Médical.

M. le Chef du M L 1

Noisy le 8 Novembre 1945.

Selon précisions du service médical, les PX51 Buteau nous ont été envoyés seulement le 8.11.45.

Les affaires de ce genre qui parviennent à PERS font l'objet d'un simple tri et sont acheminées sur l'arrondissement destinataire, sous prise d'attachement.

Nous supposons donc que vous êtes maintenant en possession de ces fiches.

LE CHEF DU 1<sup>er</sup> ARRONDISSEMENT  
M. T. DU MATÉRIEL  
LE CHEF DU BUREAU,  
29 NOV 1945

*Estimé*

GAP.  
Personnel Et  
17-11-45  
D.

F. LE CHEF DU SERVICE  
DU MATÉRIEL ET DE LA TRACTION  
Le Chef de la Subdivision  
du Personnel

Reçu.

*COPIE*

Noisy-le-Sec, le 5 Septembre 1945

Monsieur le Chef du Service Médical,

1) Je vous confirme ma lettre N° 158 RB/I9 du 6 Août 1945.  
"Suite à mes lettres n° 82 à 94 et 108 RB/I9 du 21 Juin 1945.  
Je vous serais obligé de vouloir bien nous retourner, après les avoir complétés comme demandé, les relevés mod. PX 51 concernant les agents, blessés par faits de guerre, dont les noms suivent:

- Reçu ~~BAILLET Gaston, Ajusteur~~ aux Ateliers de Noisy
- " ~~BERNARDIN Roger, Monteur-électricien~~ -d°-
- " ~~CAILLIEZ Maurice, Employé principal~~ -d°-
- " ~~HENRION Léon, Menuisier~~ -d°-
- " ~~HENRY Paul, Employé principal~~ -d°-
- " ~~HERVE Valentin, Surveillant de ronde~~ -d°-
- ~~LIEDOT Jean-Baptiste, Peintre~~ -d°-
- ~~MARTIN Marie, Aide monteur-électricien~~ -d°-
- ~~MAILLARD Gilbert, Attaché Groupe V~~ -d°-
- ~~PASQUIS Pierre, Chef de brigade d'ouvriers~~ -d°-
- ~~PINGOUROUX Maurice, Peintre~~ -d°-
- ~~SOUVY Victor, Menuisier~~ -d°-
- ~~VERT Jules, Sous-Chef de brigade d'ouvriers~~ -d°-
- ~~POUYET Raymond, Ajusteur-monteur~~ Entretien de La Varenne

Le Chef d'Arrondissement du Matériel.  
Signé: RICHARD

2) Suite à mes lettres N° 131 RB/I9, du 13 Juillet 1945, N° 144 à 147 du 25 Juillet et N° 173 RB/I9 du 10 Août 1945.  
Je vous serais obligé de vouloir bien me retourner, après les avoir complétés comme demandé, les relevés mod. PX 51 concernant les agents blessés par faits de guerre, dont les noms suivent:

- ~~DELAHAIE Henri, Chef de brigade d'ouvriers à l'EN. de l'OURCQ~~
- ~~BUREAU Gaston, Monteur-électricien à l'Entretien de la Varenne~~
- Reçu ~~RENAULT Joseph, Eugène, Aide-ajusteur, Ateliers de Noisy~~
- " ~~AUBRY Julien, Ajusteur~~ -d°-
- " ~~NOEL Paul, Ajusteur~~ -d°-
- ~~PIERRON Charles, Menuisier~~ -d°-

Le Chef d'Arrondissement du Matériel.

Signé: Richard

3) Suite à ma lettre N° 137 RB/I9 du 20 Juillet 1945.  
Le 14 Août 1945, le relevé des frais du Service Médical, concernant GUERLOT Edouard, Peintre, de l'Entretien de la VARENNE, vous a été retourné pour faire légaliser votre signature. Je vous serais obligé de nous le renvoyer après nécessaire fait.

*1er Arr + M d à l'orig  
les PX 51 qui n'avaient pas  
été retournés et sont adressés  
ce jour au chef de bureau  
5.10.45*

Service Médical.

Les pièces mentionnées, seules celles pointées ont été reçues. Prière de nous renseigner au sujet des autres.

Noisy, le 23 Octobre 1945.

ARR NOIS  
EGAP

Monsieur le Chef du Service Médical,

J'ai bien reçu 11 des 12 dossiers (relevés mod. Px 51) qui vous étaient réclamés. Il manque celui de BUREAU, Gaston, Monteur-électricien à l'Entretien de La Varenne.

Je vous serais obligé de vouloir bien nous le retourner.

Retourné au 1er Arr du M d à l'orig  
Le PX 51 Bureau a été adressé au chef du 5e Arr MT  
5.11.45  
Noisy le 5 Novembre 1945

ARR NOIS  
EGAP

RE

REGION DE L'EST

Noisy-le-Sec, le 6 Août 1945

MATERIEL & TRACTION

DIVISION DU MATERIEL

ARRONDISSEMENT DE NOISY

Monsieur le Chef du Service  
Médical,

N° 158 RB/I9

Suite à mes lettres n° 82 à 94 et 108 RB/I9  
du 21 Juin 1945.

Je vous serais obligé de vouloir bien nous re-  
tourner, après les avoir complétés, comme demandé,  
les relevés mod. PX 51 concernant les agents, blessés  
par faits de guerre, dont les noms suivent:

BAILET Gaston, Ajusteur	aux Ateliers de Noisy
BERNARDIN Roger Monteur-électricien	-d°-
CAILLET Maurice, Employé principal	-d°-
HENRION Léon, Menuisier	-d°-
HENRY Paul, Employé	-d°-
HERVE Valentin, Surveillant de ronde	-d°-
LIEDOT Jean-Baptiste, Peintre	-d°-
MARTIN Marie, Aide monteur-électricien	-d°-
MAILLARD Gilbert, Attaché Groupe V	-d°-
PASQUIS Pierre, Chef de brigade d'ouvriers	-d°-
PINGOUROUX Maurice, Peintre	-d°-
SOUVY Victor, Menuisier	-d°-
VERT Jules, Sous-chef de brigade d'ouvriers	-d°-
POUYET Raymond, Ajusteur-monteur	Entr-etien de la Varenne.

Le Chef d'Arrondissement  
du Matériel,

*Rivoy*



Monsieur le Chef du Service Médical,

1) Je vous confirme ma lettre N° 158 RB/19 du 6 Août 1945.  
 "Suite à mes lettres n° 82 à 94 et 108 RB/19 du 21 Juin 1945.  
 Je vous serais obligé de vouloir bien nous retourner, après les  
 avoir complétés comme demandé, les relevés mod. PX 51 concer-  
 nant les agents, blessés par faits de guerre, dont les noms suivent:

-BAILET Gaston, Ajusteur	aux Ateliers de Noisy
-BERNARDIN Roger, Monteur-électricien	-d°-
-CAILLIEZ Maurice, Employé principal	-d°-
-HENRION Léon, Menuisier	-d°-
-HENRY Paul, Employé	-d°-
-HERVE Valentin, Surveillant de ronde	-d°-
-LIEDOT Jean-Baptiste, Peintre	-d°-
-MARTIN Marie, Aide monteur-électricien	-d°-
-MAILLARD Gilbert, Attaché Groupe V	-d°-
-PASQUIS Pierre, Chef de brigade d'ouvriers	-d°-
-PINGOUROUX Maurice, Peintre	-d°-
-SOUVY Victor, Menuisier	-d°-
-VERT Jules, Sous-chef de brigade d'ouvriers	-d°-
-POUYET Raymond, Ajusteur-monteur	Entretien de la Varenne.

Le Chef d'Arrondissement  
 du Matériel,  
 Signé: RICHARD

2) Suite à mes lettres N° 131 RB/19, du 13 Juillet 1945,  
 N° 144 à 147 du 25 Juillet et N° 173 RB/19 du 10 Août 1945.  
 Je vous serais obligé de vouloir bien me retourner, après les  
 avoir complétées, comme demandé, les relevés mod. PX 51 concernant  
 les agents, blessés par faits de guerre, dont les noms suivent:

-DELAHAIE Henri, Chef de	Brigade d'ouvriers à l'Entretien
	de l'OURCQ
BUTEAU Gaston, Georges,	Monteur-électricien à l'Entretien
	de la VARENNE,
-RENAULT Joseph, Eugène, Aide-ajusteur,	Ateliers de Noisy
-AUBRY Julien, Ajusteur	-d°-
-NOEL Paul, Ajusteur	-d°-
-PIERRON Charles, Menuisier	-d°-

3) Suite à ma lettre N° 137 RB/19 du 20 Juillet 1945.  
 Le 14 Août 1945, le relevé des frais du Service Médical, concer-  
 nant GUERLOT Edouard, Peintre, de l'Entretien de la VARENNE, vous  
 a été retourné pour faire légaliser votre signature. Je vous se-  
 rais obligé de nous le renvoyer après nécessaire fait.

Le Chef d'Arrondissement  
 du Matériel,

Signé: Richard



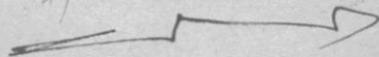
Paris le 1. 9. 1945

M. L. 1 à Noisy

Les états P.XVI relatifs aux accidents par fait de guerre ayant entraîné une incapacité temporaire doivent être établis en double exemplaire seulement et adressés à la S.B.C. pour lui permettre de facturer au Ministère de la Production Industrielle et du Travail, la valeur des indemnités journalières (Lettre N° 38 P.I. 11/5 du 30.1.41 de M. le Chef de Service)

En conséquence, je vous retourne, pour annulation, 2 des quatre exemplaires que vous auriez établis à tort pour chacun des accidents concernant Mongin, Bardot, Cornibat et Cartelier.

GAP — Noté  
4.9.45

Le Chef de la Subdivision  
P. de la Comptabilité,  


REGION DE L'EST

MATERIEL & TRACTION

DIVISION DU MATERIEL

ARRONDISSEMENT DE NOISY

N° 165 RB/19

Monsieur le Chef de la Subdivision de la Comptabilité

Accident E.S. par faits de guerre

..MOUGIN. Marcel ..

Sous-chef. Visiteur. - Entretien de VAIRES. . . . .

a été blessé, par le fait d'un tiers le 29-3-1944. . . . .

et de ce fait, a cessé son service du . 30 . 3 - 1944. . . . .

au . 7 - 4 - 1944. . . . .

En vue de l'exercice d'un recours contre le tiers responsable, je vous prie de me retourner 3 des 4 exemplaires de l'état ci-annexé, après indication du montant total des diverses sommes dont le remboursement doit lui être réclamé.

Ci-joint également pour récapitulation:

- Indication du préjudice subi par le Service Médical
- do - <sup>Aucun frais</sup> La Caisse de Prévoyance.

Dans le cas de ce genre, incapacité temporaire, il suffit de transmettre 2 ex du P.S.T. à la Subdivision de Comptabilité qui se charge de faire le nécessaire auprès du Service Médical et de réclamer le remboursement au Ministère du Travail Service du Fonds de Solidarité.

Le Chef d'Arrondissement du Matériel,

*Rivier*

RE

REGION DE L'EST

Noisy-le-Sec, le 6 Août 1945

MATERIEL & TRACTION

DIVISION DU MATERIEL

ARRONDISSEMENT DE NOISY

Monsieur le Chef du Service  
Médical,

N° 158 RB/19

Suite à mes lettres n° 82 à 94 et 108 RB/19  
du 21 Juin 1945.

Je vous serais obligé de vouloir bien nous re-  
tourner, après les avoir complétées comme demandé,  
les relevés mod. PX 51 concernant les agents, blessés  
par faits de guerre, dont les noms suivent:

BAILET Gaston, Ajusteur	aux Ateliers de Noisy
BERNARDIN Roger Monteur-électricien	-d°-
CAILLET Maurice, Employé <i>principale</i>	-d°-
HENRION Léon, Menuisier	-d°-
HENRY Paul, Employé	-d°-
HERVE Valentin, Surveillant de ronde	-d°-
LIEDOT Jean-Baptiste, Peintre	-d°-
MARTIN Marie, Aide monteur-électricien	-d°-
MAILLARD Gilbert, Attaché Groupe V	-d°-
PASQUIS Pierre, Chef de brigade d'ouvriers	-d°-
PINGOUROUX Maurice, Peintre	-d°-
SOUVY Victor, Menuisier	-d°-
VERT Jules, Sous-chef de brigade d'ouvriers	-d°-
POUYET Raymond, Ajusteur-monteur	Entretien de la Varenne.

Le Chef d'Arrondissement  
du Matériel,

*Signé: Richard*



LISTE DES AGENTS DÉCÉDÉS AU COURS  
MÊME DU BOMBARDEMENT  
DU 19-4-1944.

BERTIN Maurice	SCBRO	AT. NOISY
BLANCHOT Raymond	OMEN	" "
BERMAN Victor	OAJ	" "
GIBAULT Louis	AIDSRFR	" "
HAHN Jean	OAJ	" "
MICHEL Jules	OPE	" "
MOURLON Maurice	OAJ	" "
SCHEMITE Joseph	MVSPCRTRB	" "
SUDAN Jean	OMTE	" "

FAVRE Albert	OAJ	Entretien de l'Oureq
BERNIN Henri	OAJ	" " "
PICHENET Louis	AIOAJ	" " "

AGENTS DISPARUS DANS LA NUIT DU 18 au 19  
DURANT LAQUELLE LES INSTALLATIONS FERROVIAIRES  
DE NOISY ONT ETÉ BOMBARDÉES.

HOVILLON Lucien	MVSPGRTV	AT. NOISY
NOËL René	AIO MEN	" "

10.8.44 envoyé au contentieux

PX 39.ener. Contentieux 14.8.44

GT/RE

Noisy-le-Sec, le 16 Août 1945

N° 181 RB/19

Monsieur, le Chef du Contentieux.

Suite à votre lettre du 7 courant. Bureau AT, Aff. TOURAND.  
N° 31434 FZ.

L'employé TOURAND, Julien, des Ateliers de Noisy-le-Sec, n'a pas été victime d'un accident du travail à Noisy-le-Sec. Cet agent est "mort pour la France" le 5.5.40, à l'Hôpital militaire de BOURGES, des suites de blessures reçues dans un accident de chemin de fer, alors qu'il était mobilisé.

Le Chef d'Arrondissement  
du Matériel.

Signé: Richard

SOCIÉTÉ NATIONALE  
des  
CHEMINS DE FER FRANÇAIS

SERVICE DU CONTENTIEUX

Bureau

Aff.

N°

AT

Tourand

31434 F2

- 8 AOUT 1945

M&T - S<sup>cr</sup> G<sup>er</sup>

11.020

J. Jout 19 45

45, rue Saint-Lazare (9<sup>e</sup>)

Téléph. : TRinité 29-94

MLA

P. Entrée NS  
N° 2969

Monsieur le Chef d'arrondissement  
du Matériel et Traction à  
Paris. Reçu à 10h

Je vous serais obligé, pour me  
permettre de répondre à une demande  
de renseignements des Représentants de  
me adresser le dossier relatif à  
l'accident mortel dont l'employé  
Julien Tourand a été victime  
le 5 mai 1940 à ~~Wassy la Sec~~  
« Mort pour la France »

P. le Chef du Contentieux  
Le Chef de Bureau Principal

GAF

Peru

gn

- 8 AOUT 1945

Assurance

83  
2.1  
N

Noisy-le-Sec, le 23 Mai 1945

1574  
14/5

N° 79 RB/19

Monsieur le Chef de l'Entretien de l'Oureq

Par suite du rectificatif n°1 du 15.1.1945, à la lettre N° 201 Pb3 du 30.8.1943, de M. le Chef du Service du MT (recours contre tiers), il y a lieu de revoir le cas des blessés hors service par faits de guerre.

**Objet:**  
Remboursement  
des dommages  
causés par les  
accidents ES et  
HS par faits de  
guerre

En ce qui concerne votre établissement, vous aurez donc *Fait* m'adresser en 4 ex., un état mod PX51, modifié conformément aux instructions du tableau annexé à la lettre précitée, pour les agents intéressés, c'est-à-dire: GOULON, Paul, FEC, LEBLANC René, AIOPE, et VALENTIN, Roger. SCBRO.

En ce qui concerne FAVRE, Albert, PERNIN, Henri et PICHENET, Louis, ces agents ayant été tués au cours même du bombardement, aucun frais n'a été occasionné, ni au Service MT, ni au Service Médical, et, la Caisse de Prévoyance, ne récupérant pas les allocations au décès, il n'y a pas lieu, jusqu'à nouvel avis, d'établir d'état mod. PX51.

Quant au chaudronnier DOLBERT, tué HS le 2.7.44, il y a lieu d'établir cet imprimé, l'intéressé étant décédé au domicile d'un Dr de CHELLES, quelques instants après l'accident, le Service Médical est à créditer des frais occasionnés.

En ce qui concerne les blessés en service, par faits de guerre, seul le cas du CBRO DELAHAIE, Henri, blessé ES, le 18.8.44, est à revoir dans votre établissement. Vous m'adresserez donc également, pour cet agent, un état mod PX51, modifié conformément à la transmission N° 36 PT 41/5 du 30.1.1941 de M. le Chef du Service MT, de la lettre " Bureau AT " du 18.1.1941, du Sergice du Contentieux.

LE CHEF D'ARRONDISSEMENT  
DU ALGERIA

*Rivay*

-----

Retourné à M. le Chef du ML 1 à NOISY-le-SEC  
après avoir pris note de faire le nécessaire.

Entretien de l'Oureq, le 23.5.1945  
L'inspecteur Div<sup>n</sup> de 2<sup>e</sup> Cl. des S. A.  
Chef de l'Entretien de l'Oureq

*[Signature]*

..... Pièce .....  
à retourner  
*à voir*

*Fait*

*Fait*

11 11

~~Revoir pour Noël et Aubry~~

Fondée PERNET, FAÏRE - PICHENET

Agents décidés  
au cours même du  
bombardement

Aucun puis servir M.T

Midi

C.P. = mes "récompenses"  
de l'attribution au siège

Donner seulement la liste  
au Contre-tir

# Indemnités journalières

---

Delahaie	Hemi	$68^m \times 15 = 1020^*$
Mougin	Marcel	$54' \times 8 = 432^+$
Bardot	Gaston	$63^p \times 21 = 1323^+$
Cartelin	J.-B.	$61' \times 14 = 854^+$
Chornibert	Georges	$57' \times 4 = 228^+$

Noisy-le-Sec, le 21 Juillet 1945

N° 140 RB/19



Monsieur le Chef du Service Médical,

J'ai l'honneur de vous retourner les relevés des frais du Service Médical concernant les agents ci-après blessés par faits de guerre:

GOULON Paul, Facteur aux écritures à l'Entretien de l'OURCQ				
LEBLANC René, Aide-peintre	"	"	"	"
VALENTIN Roger, Sous-Chef de Brigade d'ouvriers	"	"	"	"
DOLBERT André, Chaudronnier	"	"	"	"
BARDOT Gaston, Visiteur, Poste de la Villette				
CARTELIER Jean-Baptiste, Visiteur à l'Entretien de VAÏRES				
CORNIBERT Georges, Visiteur	"	"	"	"
MOUGIN Marcel, Sous-Chef visiteur	"	"	"	"
POULLAIN Ernest, Aide-serrurier-ferreur aux Ateliers de NOISY				
VERGEAT Jean, Ferblantier	"	"	"	"

Je vous serais très obligé de vouloir bien me retourner ces relevés après les avoir certifiés conformes et après légalisation de votre signature.

Le Chef d'Arrondissement  
du Matériel,

*Rimay*  
Reçu relevés légalisés

PERS B

L'AIOAJ OLIVRY, Louis, de EN VAIRES, muté à EN THIONVILLE le 1.6.45, a été blessé ES par faits de guerre le 28.6.44.

Le dossier destiné à réclamer, au Fonds de Solidarité, les dépenses occasionnées par cet accident, n'a pas encore été constitué en entier. Nous possédons seulement le relevé mod. PX 51 sur lequel nous ne pouvons indiquer la valeur de l'indemnité journalière légale, les documents comptables vous ayant été transmis. D'autre part, la fiche d'accident mod. PX.62 est classée au dossier en votre possession.

Dans ces conditions, voudriez-vous donner les suites utiles. Sinon, nous vous serions obligés de nous indiquer la valeur de l'indemnité journalière légale; - nous ferons le nécessaire vis à vis du Service Médical et de la CP SNCF et vous transmettrons le dossier pour être conservé en instance, la réponse de la CP SNCF demandant souvent un délai de plusieurs mois.

27.7.45.

Noisy-le-Sec, le 23 Mai 1945

N° 78 RB/19

Monsieur le Chef de l'Entretien de VAIRES

Objet:  
Remboursement  
des dommages  
causés par ac-  
cidents ES par  
faits de guerre.

:-:-

Pour nous permettre d'obtenir, du Fonds de Solidarité du Ministère de la Production Industrielle et du Travail, le remboursement des dommages causés par les accidents survenus en service par faits de guerre, je vous prie de m'adresser, pour chaque agent intéressé, un état mod. PX51, en 4 ex.. Cet état devra être modifié conformément à la transmission N° 36 PT 41/5 du 30.1.1941 de M. le Chef du Service MT, de la lettre "Bureau AT" du 18.1.1941 du Service du Contentieux.

Vous me confirmerez que seuls sont à revoir les cas du SCV MOUGIN et des VG CORNIBERT et CARTELIER, blessés, les 2 premiers, le 29.3.44, et le dernier, le 28.6.44. <sup>à votre établissement</sup>

..... Pièces.....  
à retourner

RETOURNE à M. le Chef d'Arrondissement  
du Matériel, à NOISY-le-SEC.

CHEF D'ARRONDISSEMENT  
DU MATÉRIEL

avec ci-joints les états mod. P-X-51 établis  
au nom de MOUGIN, CORNIBERT, CARTELIER et l'aide-  
ajusteur OLIVRY Louis.

VAIRES, le 24 mai 1945.

L'Inspecteur des S.A.

Chef de l'Entretien de Vaires:

monté en AL  
le 1.6.45

*[Signature]*

Monsieur le Chef de l'Entretien de LA VARENNE

Par suite du rectificatif N° 1 à la lettre N° 201 Pb3 du 30.8.43 de M. le Chef du Service MT, du 15.1.1945 (recours contre tiers), nous sommes amenés à revoir les cas de blessures hors service, surve-nues par faits de guerre.

En ce qui concerne votre établissement, il y a lieu de revoir le cas du MV GUERLOT, Edouard, blessé le 3.9.1944 en prenant part aux combats ayant précédé la libération, et ceux de l'AIOAJ RENAULT, Joseph, tué le 23.8.1944 et de l'AiomTE BUTEAU, Gaston, tué le 20.8.1944. Le rapport de blessure HS mod PX39 ayant été établi pour chacun des 2 derniers cas, vous ne m'adresserez qu'un état d'évaluation des consé-quences financières de l'accident mod.PX51, en 4 exemp. annotés en conséquence. Quant au 1er cas, outre l'état mod.PX51, vous m'adresse-<sup>rez</sup> le rapport mod PX39 qui ne nous a pas été adressé.

En même temps, je vous joins 2 états mod.PX51, concernant des agents actuellement à votre établissement mais qui se trouvaient en-  
core aux Ateliers de Noisy, hors de l'accident. Vous voudrez bien les compléter par les renseignements que vous <sup>pourrez</sup> recueillir auprès des inté-ressés relatifs aux:

- Noms des médecins ayant donné des soins (1)
- Dates des consultations et des visites à domicile
- Hospitalisation (établissement et dates extrêmes du séjour)
- s'il y a lieu, noms des pharmaciens ayant exécuté des ordon-nances et dates de ces ordonnances (1)
- soins reçus en dehors du séjour (pansements, piqûres, radios)

Noisy-le-Sec, le 16 Mars 1945

LE CHEF D'ARRONDISSEMENT  
DU MATERIEL

Rivory

(1) bien préciser s'il s'agit de médecins SNCF et de pharmaciens agréés.

Retourne à Monsieur le Chef d'Arrondissement avec ci-joint PX 39 concernant le peintre Guerlot et PX 51 concernant l'aide-électricien Renault et l'aide-monteur électricien Buteau.

Le Procureur le 29 Mars 1945

L'Inspecteur de 2<sup>e</sup> Cl. des S. A.

Chef de l'Entretien

Archie

2 PX 51  
reloués le 19.3.45  
à retourner

EXPÉDIENT

Liste des agents blessés

- 1.° hors service lors  
du bombardement de  
Nancy, le 18.4.44
- 2.° hors service par  
faits de guerre
- 3.° en service par  
faits de guerre



## ARRONDISSEMENT DU MATERIEL de NOISY-le-SEC

-:-:-:-

Liste des agents blessés hors service lors du bombardement de NOISY

-:-:-

Résidence d'emploi	Nom	Prénom	Grade	Observations
Ateliers de Noisy-	<del>SCHEMITE</del>	Marie	PSVBF	-
	<del>HENRY</del>	Paul	EMP	-
	<del>HERVE</del>	Valentin	SURO	-
	<del>SOUVY</del>	Victor	OMEN	-
	<del>LV</del> POUYET	Raymond	OAJMT	-
	<del>CAILLIEZ</del>	Maurice	EM	-
	<i>pas d'interruption</i> <del>COULET</del>	Auguste	OAJMT	-
	<del>PASQUIS</del>	Pierre	CBRO	-
	<del>LV</del> VERT	Jules	SCBRMV	-
	<del>BAILLET</del>	Gaston	OAJ	-
	<del>LIEDOT</del>	Jean Baptiste	OPE	-
	<del>X</del> SCHEMITE	Cyrille	MRAIOTRNMTX aux.	-
	<del>HENRION</del>	Léon	OMEN	-
	<del>PINGOUROUX</del>	Maurice	OPE	-
Entretien de l'OURCO	<del>LEBLANC</del>	René	AIOPE	-
	<del>VALENTIN</del>	Roger	SCBRO	-
	<del>GOULON</del>	Paul	FEC	-
	<del>X</del> HANZEL	Gilberte	MVF Aux.	-